



Assemblée générale

Distr. générale
21 avril 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Points 143 et 144 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad

Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2009/10	690 753 100 dollars
Dépenses de 2009/10	540 805 300 dollars
Solde inutilisé de 2009/10	149 947 800 dollars

I. Introduction

1. Le Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires, ayant examiné le rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, a formulé les observations et recommandations figurant ci-après à ce sujet.
2. Les vues et recommandations du Comité consultatif sur certaines questions qui concernent les opérations en général figurent dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix (A/65/743). Dans le présent document, il ne traite que des ressources de la MINURCAT et des autres éléments qui la concernent directement.
3. Lors de son examen du rapport sur l'exécution du budget de la MINURCAT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/65/638), le Comité



consultatif a pris en considération les recommandations du Comité des commissaires aux comptes ayant trait à la Mission (voir A/65/5 (Vol. II), chap. II) comme il est indiqué plus loin au paragraphe 18. Ses observations sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix figurent dans le document A/65/782. **Le Comité consultatif souligne à nouveau qu'il faut que les recommandations pertinentes du Comité des commissaires aux comptes soient appliquées sans tarder.**

4. La liste des documents que le Comité consultatif a examinés ou consultés pour examiner le financement de la MINURCAT figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

5. Le mandat de la MINURCAT a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1778 (2007) du 25 septembre 2007 et prorogé par le Conseil dans les résolutions qu'il a adoptées par la suite. Les résolutions 1778 (2007), 1834 (2008), 1861 (2009), 1913 (2010) et 1923 (2010) du Conseil fixent le cadre dans lequel s'inscrit l'exécution du budget pour l'exercice 2009/10, dans le contexte duquel la Mission devrait aider à créer des conditions de sécurité qui puissent mener au retour volontaire, sûr et durable des réfugiés et des déplacés dans l'est du Tchad et dans le nord-est de la République centrafricaine. Pour ce faire, le déploiement de la Police des Nations Unies et du Détachement intégré de sécurité dans différents secteurs de l'est du Tchad a été une des grandes priorités de la Mission (voir plus loin par. 14).

6. Par sa résolution 1923 (2010), le Conseil de sécurité a décidé de proroger une dernière fois le mandat de la MINURCAT et ce jusqu'au 31 décembre 2010, date après laquelle devait commencer la liquidation de la Mission. Cette décision a été prise après réception, en janvier 2010, d'une lettre du Gouvernement tchadien demandant que ledit mandat ne soit pas renouvelé. La résolution du Conseil fixe au 15 octobre 2010 le début du retrait définitif de la composante militaire de la Mission. Le Secrétaire général explique que les activités menées pendant l'exercice couvert par le rapport sur l'exécution du budget se répartissent entre deux phases distinctes, la première, allant de juillet 2009 à janvier 2010, pendant laquelle la Mission s'est entièrement consacrée à son déploiement intégral et à la mise en place de sa capacité opérationnelle et la seconde, allant de janvier à juin 2010, pendant laquelle l'incertitude a plané quant à son devenir alors que se déroulaient des entretiens entamés suite à la demande du Gouvernement hôte qui ne souhaitait pas que son mandat soit prorogé. La deuxième moitié de la période sur laquelle porte le présent rapport a été surtout consacrée à des activités de planification de la transition et du retrait, telles que le transfert au Gouvernement des responsabilités en matière de sécurité, la réduction de la composante militaire à 2 200 personnes au 15 juillet 2010; la fermeture des antennes régionales; et le déploiement temporaire de personnel civil supplémentaire pour préparer le retrait et planifier la liquidation. Comme indiqué plus loin, la sous-utilisation des crédits au titre de plusieurs rubriques est due essentiellement à la révision à la baisse des effectifs militaires de la Mission découlant des événements mentionnés plus haut.

7. Par sa résolution 63/274 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 690 753 100 dollars en chiffres bruts (montant net : 683 454 500 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin

2010. Ce montant a été intégralement mis en recouvrement auprès des États Membres. Les dépenses de l'exercice se sont établies à 540 805 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 531 979 500 dollars), d'où un solde inutilisé de 149 947 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 151 475 000 dollars), soit en chiffres bruts 21,7 % du crédit ouvert.

8. La sous-utilisation du crédit ouvert concerne notamment les postes budgétaires suivants :

a) Contingents (32 136 600 dollars soit 18,6 % du crédit ouvert) : le gel du déploiement dû à l'incertitude entourant le renouvellement du mandat de la Mission à la suite de la décision du Conseil de réduire les effectifs militaires de 5 200 à 2 200 personnes a entraîné des économies réalisées qui ont été en partie annulées par l'augmentation de la prime de permission, de 7 à 15 jours, décidée par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/285 et le dépassement de crédit au titre de l'indemnité journalière de subsistance;

b) Installations et infrastructure (74 227 400 dollars ou 36,8 % du crédit ouvert) : le gel du déploiement dû à l'incertitude entourant le devenir de la Mission à la suite de la décision du Conseil de réduire ses effectifs militaires de 5 200 à 2 200 personnes a entraîné une réduction notable voire l'annulation des travaux majeurs de construction et autres grands projets comme la construction d'hélistations, de route d'accès et d'aires de trafic, l'agrandissement et la réfection des pistes d'atterrissage existantes; les réductions de dépenses qui en ont résulté ont été annulées en partie par l'augmentation des frais de loyer découlant du retard pris dans la construction de locaux à usage de logement et de bureau; des dépenses supplémentaires au titre des services de sécurité; du fret plus élevé que prévu pour l'expédition de réfrigérateurs et du coût important des services de distribution (voir également par. 17). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, pendant la période allant de juillet à décembre 2009, le déploiement de nouveaux contingents avait nécessité la construction de logements en dur par le biais de l'expansion des camps existant à Iriba, Farchana et Goz Beida et de la création projetée de camps à Bahai, Guereda et Koukou. Après janvier 2010, le Secrétaire général a toutefois donné un coup d'arrêt à l'expansion des camps d'Iriba, de Farchana et de Goz Beida et à la construction de nouveaux camps à Bahai, Guereda et Koukou;

c) Transport aérien (26 052 500 dollars ou 19,9 % du montant prévu) : la sous-utilisation du montant prévu s'explique principalement par l'annulation de l'achat de matériel spécialisé, notamment de systèmes d'éclairage pour les pistes d'atterrissage et les stations météorologiques, et par l'abandon de projets liés aux services d'aérodrome à N'Djamena et Abéché et l'annulation du déploiement de 10 aéronefs à voile tournante due à l'incertitude entourant le mandat de la Mission et à la décision du Conseil de réduire les effectifs militaires; les économies ainsi réalisées ont été annulées en partie par des dépenses plus importantes que prévu au titre de l'indemnité de substance des membres d'équipage de deux avions, un Learjet 35 et un C-130, prêtés par d'autres missions pour aider la MINURCAT à s'acquitter de son mandat. Le Secrétaire général a déclaré que la Mission avait dû emprunter ces deux avions pour pouvoir mener des activités qui ne pouvaient pas l'être avec les moyens dont elle disposait et pour éviter de longues procédures d'achat (voir A/65/638, par. 37). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les 11 membres d'équipage – quatre pour le Learjet 35

qui avait tourné 216 jours et sept pour le C-130 qui avait accumulé 310 jours d'exploitation – avaient été logés à N'Djamena pour un montant total s'élevant à 859 324 dollars soit en moyenne 283 dollars par jour par personne.

9. Les dépassements de dépenses concernent notamment les postes budgétaires suivants :

a) Personnel recruté sur le plan international (7 619 200 dollars ou 9,9 % du crédit ouvert) : le montant prévu a été dépassé en raison du taux de vacance de postes inférieur aux prévisions, soit 16,6 % contre 25 %, résultant de la mise en œuvre plus rapide que prévu de la stratégie de recrutement des équipes d'intervention. Par ailleurs, la Mission a eu davantage recours à des affectations temporaires de personnel dans d'autres secteurs de sa zone d'opération ce qui a entraîné une augmentation des primes de réinstallation par rapport au montant prévu entre juillet 2009 et avril 2010 (voir A/65/638, par. 27). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les primes de réinstallation avaient été versées en cas de réaffectation d'une durée supérieure à 90 jours et s'est vu communiquer le détail des 57 primes versées à ce titre à 56 personnes à raison de 15 093 dollars en moyenne per personne. **Le Comité consultatif constate avec préoccupation le coût élevé des dépenses liées au personnel civil qui ont été engagées au cours de la phase de retrait. Il espère que, lors des prochaines opérations de retrait, le maximum sera fait pour réduire ce coût au minimum.**

b) Personnel recruté sur le plan national (1 117 000 dollars ou 19,4 % du crédit ouvert) : le montant prévu a été dépassé en raison du taux de vacance de postes inférieur aux prévisions, soit 15,3 % contre 40 %, résultant de la mise en œuvre plus rapide que prévu de la stratégie de recrutement des équipes d'intervention, de même que du surcoût au titre des salaires dû à l'augmentation du taux de change du franc CFA, par rapport au dollar des États-Unis, qui est passé de 512,96 à 470,7 en moyenne;

c) Volontaires des Nations Unies (1 426 700 dollars ou 26,2 % du crédit ouvert) : le montant prévu a été dépassé en raison du taux de vacance de postes inférieur aux prévisions, soit 6,5 % contre 15 %, résultant de l'accélération des opérations de recrutement grâce aux équipes d'appui des Volontaires des Nations Unies;

d) Voyages (1 630 500 ou 130,4 % du crédit ouvert) : le dépassement de crédit s'explique essentiellement par le nombre plus important que prévu de déplacements à l'intérieur de la zone de la Mission nécessités par l'établissement de camps dans les provinces de l'est du Tchad (A/65/638, par. 32). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le nombre de déplacements (93) prévu à la rubrique budgétaire des voyages à des fins autres que la formation pour le budget de 2009/10 avait été sous-estimé. En fait, il y avait eu 2 355 déplacements dont 2 166 (contre 31 inscrits au budget) effectués à l'intérieur de la zone de la Mission par les sections du génie, de l'aviation, de l'informatique, du contrôle des mouvements, des transports et de la sécurité en vue de l'établissement de camps et de la construction de locaux ainsi que du lancement des activités de retrait de la Mission. **Le Comité consultatif estime que les montants inscrits au budget au titre des voyages ont été très largement dépassés et souligne qu'il faut utiliser les crédits destinés aux voyages avec circonspection.**

10. Comme indiqué dans le rapport sur l'exécution du budget (A/65/638, par. 22), les montants inscrits au budget ont été réaffectés à d'autres postes que ceux initialement prévus – ceux économisés au titre des dépenses opérationnelles servant à couvrir les dépenses de personnel civil plus élevées que prévu du fait que le taux de vacance de postes avait été inférieur aux prévisions à la suite de l'accélération du recrutement qu'avait entraîné la stratégie de recrutement des équipes d'intervention. Le montant total des fonds réaffectés pendant l'exercice s'est chiffré à 24 140 000 dollars, soit 3,4 % du crédit ouvert.

III. Situation financière et information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 8 mars 2011, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINURCAT depuis sa création s'établissait à 1 533 483 900 dollars, sans compter les montants remboursés au titre des contingents. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 1 475 272 700 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 58 211 200 dollars. Au 7 mars 2011, le solde de trésorerie de la Mission se chiffrait à 197 300 000 dollars. Compte tenu d'une réserve opérationnelle de trois mois d'un montant de 102 318 500 dollars, la situation de trésorerie de la Mission à la même date faisait apparaître un solde de 94 981 500 dollars. D'après les renseignements communiqués par le Secrétaire général, ce solde était suffisant pour couvrir les remboursements aux pays ayant fourni des contingents lors du prochain paiement prévu pour avril 2011. À sa demande, le Comité consultatif a reçu un état récapitulatif actualisé de la situation financière de la Mission au 28 février 2011 faisant apparaître des engagements non réglés estimés à 156 100 400 dollars (voir annexe I).

12. Le Comité consultatif a également été informé que le montant à rembourser au titre des contingents était de 494 600 dollars au 31 janvier 2011 et que celui dû au titre du matériel appartenant aux contingents était de 12 842 000 dollars. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 14 février 2011, une demande d'indemnisation avait donné lieu à un versement d'un montant total de 54 000 dollars depuis le début de la Mission. Il n'y avait aucune demande en instance de règlement à cette date. **Le Comité consultatif compte que les montants dus au titre des contingents et du matériel appartenant aux contingents seront remboursés au plus vite.**

13. Le Comité a été informé qu'au 31 janvier 2011, les chiffres de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 concernant l'occupation des postes de la MINURCAT s'établissaient comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Effectif pourvu</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Observateurs militaires	—	—	—
Contingents	—	—	—
Police des Nations Unies	—	—	—
Personnel fourni par les gouvernements	—	—	—

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Effectif pourvu</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Postes			
Personnel recruté sur le plan international	140	124	11,4
Personnel recruté sur le plan national	184	179	2,7
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)			
Personnel recruté sur le plan international	–	2	0,0
Volontaires des Nations Unies	38	50	(31,6)

^a Niveau le plus élevé l'effectif autorisé pour le mois de février 2011.

IV. Questions diverses

Détachement intégré de sécurité

14. Le détachement intégré de sécurité (DIS) a été déployé sur 19 sites dans l'est du Tchad pour y créer un environnement sûr, d'après le rapport du Secrétaire général (voir A/65/638, par. 7, et réalisation escomptée 1.2). Au total, 989 personnes, recrutées au sein de la Police nationale et de la gendarmerie du Tchad, ont été sélectionnées, formées et agréées. Dans le cadre d'un projet visant à étoffer la réserve de candidates susceptibles d'intégrer le DIS, près de 5 000 candidatures ont été examinées et 250 femmes-policiers ont été recrutées. Les nouvelles recrues suivent un stage qui porte entre autres sur l'état de droit, les droits de l'homme et le VIH/sida et comprend une formation spécialisée pour le personnel affecté aux services d'accueil des femmes et de protection des enfants. D'après le Secrétaire général, 77 gradés du DIS ont été formés aux fonctions de contrôle et au mentorat. Au cours de la période considérée, la Police des Nations Unies a continué de donner des conseils en matière de contrôle de la circulation et d'assurer une formation en cours d'emploi à 11 enquêteurs du DIS. Une base de données sur les statistiques criminelles a été créée et tenue à jour pour faire le décompte hebdomadaire des dépôts de plainte pour violences sexuelles ou sexistes. Le nombre des personnes faisant l'objet d'une enquête ou d'une détention pour actes criminels n'a cessé d'augmenter tandis que celui des crimes et incidents signalés dans les camps de réfugiés diminuait par rapport à la période précédente. Une campagne visant à mieux faire connaître le DIS du grand public a été menée au moyen d'émissions journalières de radio ou de télévision et de la distribution d'affiches. **Le Comité consultatif prend note du rôle important que joue la MINURCAT en aidant le DIS à assurer la sécurité dans l'est du Tchad. Il salue également les efforts faits pour recruter davantage de femmes au sein de la Police nationale et du DIS, de même que l'attention accordée à la situation particulière des femmes et des enfants.**

Formation

15. En ce qui concerne la formation, le Comité consultatif, à sa demande, a été informé que pendant les premiers six mois de l'exercice considéré, la MINURCAT avait mis l'accent sur la formation régulière de son personnel aux fins de l'accomplissement de son mandat. Au cours des six derniers mois de l'exercice, elle avait donné la priorité à l'acquisition et au perfectionnement des compétences dont

son personnel avait besoin pour opérer une transition facile vers un autre emploi ou une réaffectation à une autre mission, compte tenu de sa liquidation prochaine. Les montants prévus à ce titre se sont élevés à 659 200 dollars, soit 0,77 % des dépenses de personnel. On trouvera à l'annexe II au présent rapport des informations sur les formations suivies par le personnel recruté sur le plan aussi bien national qu'international pendant la période considérée.

Effectifs pendant la période de liquidation

16. Ayant demandé des précisions sur les effectifs actuels et ceux prévus pendant la liquidation, le Comité consultatif a été informé qu'au 22 mars 2011, la Mission comptait 105 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 179 agents recrutés sur le plan national et 39 Volontaires des Nations Unies et que d'ici à avril 2011, ses effectifs seraient réduits à 71 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 65 agents recrutés sur le plan national et 21 Volontaires des Nations Unies. Il a également été informé des efforts que continuait de faire le Département de l'appui aux missions pour réaffecter le personnel recruté sur le plan international qui continuerait à travailler pour la Mission jusqu'à la fin de la liquidation. À ce jour, 50 % des membres du personnel avaient trouvé une autre affectation et la majorité d'entre eux devraient être réaffectés d'ici au 30 avril 2011. Par ailleurs, le Comité a été informé qu'une rencontre entre fonctionnaires recrutés sur le plan national et employeurs potentiels avait été organisée et que 17 fonctionnaires avaient retrouvé un emploi. **Le Comité consultatif prend note des efforts actifs faits par le Secrétaire général à cet égard tout en tenant compte de ce qu'il fallait maintenir en fonction le personnel nécessaire pour mener à bien la liquidation de la Mission.**

Services de distribution (eau)

17. D'après les précisions fournies par le Secrétaire général, les dépenses au titre des services de distribution s'établissaient à 2 002 000 dollars ce qui représentait un surcoût de 1 661 100 dollars, soit 489,8 %, par rapport aux prévisions budgétaires qui étaient de 339 100 dollars. Le Comité consultatif a été informé à sa demande que les dépenses d'alimentation en eau à elles seules se chiffraient à 1 969 707 dollars. Le Secrétaire général a expliqué que le prix de l'eau sur lequel reposaient les prévisions budgétaires – estimé à 3 dollars le mètre cube – correspondait à celui pratiqué par le réseau de distribution municipal qui était malheureusement inexistant dans les provinces où les nouveaux camps et locaux avaient été construits pendant l'exercice considéré. Le prix réel était de 6 dollars le mètre cube à Abéché et de 13 dollars dans les autres secteurs, ce qui comprenait le coût du transport, de la main d'œuvre et de la location des groupes électrogènes utilisés pour alimenter les pompes à eau. Le Secrétaire général a ajouté que les forages destinés à assurer l'alimentation en eau des contingents en poste à Abéché, Iriba et Bahai avaient été retardés par des imprévus et qu'en outre les sources approvisionnant de nombreux sites dans le secteur nord étaient à sec entre mars et juillet et qu'il fallait donc amener l'eau de très loin par camion pour satisfaire les besoins du personnel militaire et civil qui s'y trouvait. **Le Comité consultatif souligne qu'il importe de faire reposer les prévisions budgétaires sur des estimations réalistes et s'est inquiété de l'absence de progrès obtenus au niveau de l'alimentation en eau de la Mission.**

Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

18. Au paragraphe 119 de son rapport [A/65/5 (Vol. II)], le Comité des commissaires aux comptes a recommandé que le Département de l'appui aux missions dresse soigneusement le bilan d'exécution des plans de retrait et de liquidation de la Mission et un relevé des enseignements à tirer. Il a également recommandé que les principaux acquis de l'expérience soient utilisés pour établir des règles claires régissant l'élaboration et l'exécution d'un plan de retrait pour les missions en voie de clôture. À l'occasion de son examen du rapport sur l'exécution du budget de la Mission, le Comité consultatif a été informé que le Secrétaire général rendrait compte de la suite donnée à cette recommandation ainsi qu'aux autres recommandations du Comité des commissaires aux comptes dans son prochain rapport sur l'exécution du budget.

IV. Conclusion

19. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la MINURCAT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 figurent au paragraphe 44 du rapport sur l'exécution du budget de la Mission. Lors de l'examen de ce rapport, les représentants du Secrétaire général ont informé le Comité consultatif que le montant du solde inutilisé de trésorerie se chiffrait en fait à environ 156 100 400 dollars au 28 février 2011. Ils lui ont expliqué que la situation financière de la Mission pouvait changer compte tenu des opérations de liquidation en cours et ont donc proposé que les décisions à prendre au sujet du solde inutilisé (et autres recettes/ajustements) le soient à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. **Le Comité consultatif ne voit pas d'objection à ce que, comme le propose le Secrétaire général, la décision concernant le solde inutilisé de 149 947 800 dollars et les autres recettes/ajustements d'un montant de 13 466 100 dollars soit reportée à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Il recommande au Secrétaire général de communiquer à l'Assemblée un état révisé de la situation de trésorerie de la Mission à la date de l'examen de cette question.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la MINURCAT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/65/638)
- Rapport financier du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant jusqu'au 30 juin 2010 [A/65/5 (Vol. II)]
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (S/2010/611)
- Résolution 65/254 de l'Assemblée générale sur le financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
- Résolution 1923 (2010) du Conseil de sécurité

Annexe I

Situation de trésorerie de la MINURCAT au 28 février 2011 : état récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
I. Disponibilités	203 291,0
II. Liquidités requises pour régler les engagements :	
Solde inutilisé à la fin de l'exercice 2011	49 495,7
Contributions ou paiements reçus d'avance	13 479,2
Engagements non réglés, y compris pour des exercices antérieurs	87 781,6
Soldes créditeurs interfonds et autres éléments de passif	5 343,9
Total partiel	156 100,4
III. Excédent de trésorerie (I moins II)	47 190,6
IV. Sommes à porter au crédit des États Membres pour l'exercice 2009/10 :	
Solde inutilisé	149 947,8
Intérêts créditeurs	4 199,8
Recettes diverses ou accessoires	3 400,7
Engagements d'exercice antérieurs : annulations	5 866,0
Ajustements sur exercices antérieurs	(0,4)
Total partiel	163 413,9
V. Sommes à porter au crédit des États Membres pour l'exercice 2010/11:	
Intérêts créditeurs	2 800,3
Recettes diverses ou accessoires	2 494,7
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	4 789,1
Ajustements sur exercices antérieurs	(25,1)
Total partiel	10 059,0
VI. Déficit de trésorerie (III moins IV et V)	(126 282,3)

Annexe II

Activités de formation réalisées au cours de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

A. Formation du personnel recruté sur le plan international

<i>Type de formation</i>	<i>Formation interne Nombre de</i>		<i>Formation externe Nombre de</i>	
	<i>Stages</i>	<i>Participants</i>	<i>Stages</i>	<i>Participants</i>
1. Administration/budget et finances	1	10	8	9
2. Transports aériens	—	—	4	5
3. Télécommunications	2	15	3	4
4. Génie	—	—	5	5
5. Égalité des sexes	—	—	1	1
6. Transports terrestres	1	6	3	3
7. Gestion/valorisation des ressources humaines	2	16	3	3
8. Droits de l'homme	—	—	2	4
9. Informatique	4	44	8	8
10. Direction/gestion/développement organisationnel	1	69	3	3
11. Santé	2	24	1	1
12. Affaires politiques et civiles	—	—	1	2
13. Achats/gestion des contrats	4	34	1	1
14. Protection des civils	—	—	4	4
15. Sécurité	1	4	2	2
16. Approvisionnements/gestion des biens	4	27	2	3
17. Divers	18	781	9	14
Total	40	1 030	60	72

B. Formation du personnel recruté sur le plan national

<i>Type de formation</i>	<i>Formation interne Nombre de</i>		<i>Formation externe Nombre de</i>	
	<i>Stages</i>	<i>Participants</i>	<i>Stages</i>	<i>Participants</i>
1. Administration/budget et finances	1	9	2	2
2. Télécommunications	2	4	1	1
3. Gestion/valorisation des ressources humaines	2	19	—	—
4. Droits de l'homme	—	—	2	3
5. Informatique	4	21	1	1
6. Direction/gestion/développement organisationnel	1	1	—	—
7. Santé	2	37	—	—
8. Achats/gestion des contrats	3	27	—	—

<i>Type de formation</i>	<i>Formation interne</i> <i>Nombre de</i>		<i>Formation externe</i> <i>Nombre de</i>	
	<i>Stages</i>	<i>Participants</i>	<i>Stages</i>	<i>Participants</i>
9. Approvisionnements/gestion des biens	6	20	—	—
10. Divers	16	885	1	1
Total	37	1 023	7	8

C. Coût de la formation du personnel recruté sur le plan international et national

(En milliers de dollars des États-Unis)

Coût de la formation	659 200
Dépenses de personnel ^a	86 020 100
Coût de la formation par rapport aux dépenses de personnel (en pourcentage)	0,77

^a Prime de risque non comprise.